



Intervention de Marie LOUIS  
Conseillère Municipale Groupe URC  
Conseil Municipal du 2 février  
Délibération n°7

Monsieur le maire,

Chers Collègues,

A l'occasion de cette délibération sur la rénovation du stade Salengro que nous approuvons, je voudrais revenir sur **la nécessité d'investir davantage dans les grands équipements sportifs rennais** à l'heure où vous nous avez annoncé, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, votre intention d'accroître, dans le contexte particulier de la crise, de manière substantiel notre effort en matière d'investissement. Vous avez parlé de quelque 20 millions d'euros, pour soutenir l'économie locale sans nous donner à ce stade de précision sur la destination de cette enveloppe.

Les besoins ne manquent pas. Rennes est une ville étudiante, une ville jeune, une ville sportive et **la demande est loin d'être satisfaite**, aussi bien pour le sport de compétition, les pratiques amateurs que pour le sport de santé. La situation que nous connaissons depuis plusieurs années en matière de piscine en est un exemple particulièrement frappant, dont les rennais ont d'autant plus la perception qu'ils ne comprennent pas le "stop an go" permanent auquel nous assistons concernant la piscine de Bréquigny. Les besoins ne manquent pas, mais pas seulement en matière de piscine, la rénovation des terrains de jeu de grandes surfaces doit être activement menée. Les besoins à satisfaire en locaux annexes, vestiaires, lieux de convivialité et tribunes sont encore nombreux.

Mais la question d'aujourd'hui n'est pas seulement de répondre à des besoins dont nous pourrions facilement établir la liste. Elle est aussi **d'investir**. Il s'agit donc de faire coïncider des besoins réels, prioritaires, bien identifiés avec des projets qui peuvent démarrer maintenant.

Or il en est un, très attendu, très structurant pour la pratique sportive à Rennes, très structurant aussi pour le rayonnement de Rennes dans le grand ouest et dont la première pierre aurait dû être posée dès ce printemps 2009. Je veux parler du **complexe départemental d'athlétisme** dont l'implantation est prévue sur le campus de Ker Lann.

Pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger, **le département a choisi de retarder sine die ce projet en raison de la crise économique**. Nous savons malheureusement ce que dans ces domaines retarder signifie. Il risque d'en résulter non seulement une perte pure et simple des millions d'euros qui ont été consacré aux études. Mais au-delà **le risque que le projet ne voit pas le jour** est important.

Or ce projet est nécessaire non seulement pour le département mais surtout pour Rennes et ceci pour de très nombreuses raisons.

1/ il représente **l'opportunité d'attirer un ou plusieurs "pôles France"** dans les disciplines qu'il concerne (athlétisme, tennis de table, judo, escalade...)

2/ il constitue **un formidable lieu d'entraînement et de formation** dans une ville (notre ville) dont la jeunesse étudiante (y compris en STAPS) est de loin la plus importante du grand ouest

3/ il sera **le lieu de compétition qui aujourd'hui nous manque** quelques soient par ailleurs les projets de couverture de Courtemanche qui ne peuvent pas répondre à la même ambition.

Nous avons choisi pour notre part d'adopter une attitude réactive en décidant d'investir justement pour que notre action ait **un effet contracyclique dans la crise**.

Rennes a donc choisi d'investir massivement et a un intérêt majeur à cet investissement qui est prêt à démarrer contrairement à d'autres qu'il serait long de mettre en œuvre.

Rennes a donc intérêt à s'associer aux collectivités porteuses du projet et contributrice. L'association entre collectivités en matière sportive y compris quand ça n'est pas sur leur propre territoire mais que cela sert leur population, on le voit bien autour de Rennes en matière de piscine, est une nécessité vitale.

Nous vous demandons de **soutenir ce projet**. C'est un effort utile. C'est un effort d'investissement.

Je vous remercie.

